



Commission Départementale du Football d'Entreprise et du Football Diversifié

Réunion restreinte

Animateur : M. PAREUX

PV du 21 avril 2026

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du DEF, dans les conditions de forme et de délai définies à l'article 31 du Règlement Sportif Général du DEF et à l'annexe financière.

MODIFICATION DE MATCH – MATCHS REPORTES OU MODIFIES :

Un module de demande de modifications de matchs via Footclubs, vous permet de pouvoir saisir des **demandes de changement de date et/ou d'horaire et/ou d'installation depuis Footclubs.**

→ A l'attention des clubs : nous rappelons que les notifications des indisponibilités des salles doivent être datées, signées, et avoir le cachet de la ville. Tout courrier ne respectant pas cette règle, ne sera pas pris en compte.

FEUILLES DE MATCH :

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, il est établi une feuille de match papier. Les deux clubs et l'arbitre adressent, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport à la Commission compétente en exposant le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI.

La feuille de match informatisée est obligatoire sur les rencontres du championnat Seniors Futsal. Par mesure de sécurité, vous pouvez éditer via votre Footclubs une feuille de match papier (Epreuves Autres compétitions, Edition et extractions, rencontres, feuille de match 1 exemplaire PDF, Sélectionner une ou plusieurs poules et la date de match).

Nous vous rappelons qu'un rapport doit être adressé au Secrétariat du District dès que la FMI n'a pu être établie.

FORFAITS

ATTENTION

Forfaits avisés ou non, intervenant sur les 3 dernières rencontres de championnat amende de 500.00 €

Match arrêté en raison d'équipe incomplète en cours de partie (moins de 3 joueurs) sur les 3 dernières rencontres amende de 500.00 €



AFFAIRES GENERALES

La commission se réunira tous **les mardis de 10h30 à 12h00**. → Vous pouvez la joindre pendant ces réunions au : **01 60 84 93 19**.

SITUATION FINANCIERE DES CLUBS

PIMENT NOIR

Retour du dossier du Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes en date du 31/03/2026 ayant dit : Confirme la décision de 1^{ère} instance et dit : Conformément aux dispositions de l'article 3.8.1 du RSG du DEF, le club suivant est sanctionné de la perte d'un point au classement :
Match n° 54990871 Futsal D1 du 15 février 2026 : REDS MENNECY FUTSAL 1 / PIMENT NOIR 2 :
-1 point.

CHAMPIONNAT FUTSAL

Pour info : 2 arbitres officiels seront désignés sur les matchs à la charge du club recevant.
Rappel : les frais d'arbitrage sont débités sur le compte club.

FMI NON PARVENUE DU 19/04/2026

Match n° 54990852 * ST CHERON ES 1 / ULIS CO 1

1^{ère} demande

La Commission demande la feuille de match au club recevant pour sa réunion du 28/04/2026, sous peine de match perdu (art. 44.2 du RSG du DEF).

La Commission demande également un rapport aux 2 clubs et à l'arbitre sur la non-transmission de la FMI.

- Match n° 54990789 – REDS MENNECY FUTSAL 1 / 830 FUTSAL 1 du 25/01/2026

Retour du dossier du Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes en date du 31/03/2026 ayant dit : Infirme la décision de 1^{ère} instance et dit : Match perdu par pénalité à 830 FUTSAL 1 (1 point, 0 but) pour en attribuer le gain à REDS MENNECY FUTSAL 1 (3 points, 0 but).

- Match n° 54990862 – BVE FUTSAL 3 / EPINAY 91 FC 1 du 04/05/2026

Demande de BVE FUTSAL de changement de date via Footclubs.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission pour jouer le 13/05/2026.

COUPE DE L'ESSONNE FUTSAL

Pour la Coupe de l'Essonne Futsal, les frais d'arbitrage sont à partager entre les 2 équipes et seront prélevés sur le compte club.



Les ½ finales se joueront dans la semaine **du 27/04 au 03/05/2026**.

Rappel du tirage ½ finales (semaine du 27/04 au 03/05/2026) :

1 - EPINAY 91 FC 1 / MYA FUTSAL 1

2 - BVE FUTSAL 1 / DIAMANT FUTSAL 3

- Match n° 55623528 – BVE FUTSAL 1 / DIAMANT FUTSAL 3 du 02/05/2026

Demande de BVE FUTSAL de changement de date, d'horaire et de gymnase via Footclubs.

Courriel de BVE FUTSAL.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission pour jouer le 29/04/2026 à 21h15 au gymnase Auguste Delaune à BRETIGNY SUR ORGE.

- Match n° 55623527 – EPINAY 91 FC 1 / MYA FUTSAL 1 du 03/05/2026

Reprise du dossier.

Courriel d'EPINAY 91 FC.

En raison du report de la rencontre de championnat du lundi 04/05/2026 pour EPINAY 91 FC, la Commission annule le report de la rencontre.

La rencontre se jouera le dimanche 03/05/2026 à 15h00.

Prochaine réunion le mardi 28 avril 2026